

Lâ??inscription de lâ??IVG dans la Constitution. Quâ??est-ce que Ã§a change ?

Description

Le 4 mars dernier, la France a Ã©tÃ© le premier pays du monde Ã inscrire le droit Ã lâ??IVG dans sa Constitution. Claudie explique en quoi câ??est un progrÃ¨s pour les femmes.

Par Claudie Perrot.

Le 4 mars 2024, le Parlement franÃ§ais rÃ©uni en CongrÃ¨s a trÃ¨s largement approuvÃ© le projet de loi concernant lâ??inscription de la libertÃ© garantie Ã la femme dâ??avoir recours Ã lâ??IVG. De ce fait, la France est devenue le premier pays au monde Ã faire rÃ©fÃ©rence Ã la notion dâ??interruption volontaire de grossesse dans sa Constitution. Quelle avancÃ©e. Et que de chemin parcouru ! Quand on pense que sous le gouvernement de Vichy du marÃ©chal PÃ©tain (1940-1944) lâ??avortement Ã©tait sanctionnÃ© par la guillotine au nom de la protection de la famille et de la patrie !
Jusque dans les annÃ©es 1950, la condition fÃ©minine a peu Ã©voluÃ©, lâ??idÃ©al fÃ©minin se confondant avec les rÃ´les dâ??Ã©pouse, de mÃ©nagÃ¨re et de mÃ¨re Ã©levant ses enfants. Puis, petit Ã petit, les femmes ont pris le chemin des Ã©tudes, ce qui leur a permis dâ??envisager une vie professionnelle. Mais câ??est surtout dans les annÃ©es 1960 â?? 1970 que des actions militantes ont bousculÃ© cette reprÃ©sentation.
Quelques dates nous indiquent cette Ã©volution. 1967, loi Neuwirth qui autorise lâ??usage de la pilule contraceptive. 1975, loi Veil qui lÃ©galise lâ??avortement. Et dÃ©sormais 2024, qui inscrit le droit Ã lâ??IVG loi dans la Constitution.
Mais quel changement cette inscription dans la Constitution va-t-elle apporter?
Le texte proposÃ© par le gouvernement a pour but de protÃ©ger la loi Veil et non de lâ??Ã©tendre comme lâ??a rappelÃ© le ministre de la Justice Ã?ric Dupond-Moretti : Â« Sur les trois principes en jeu dans la loi Veil, seuls deux ont dÃ©jÃ valeur constitutionnelle : la libertÃ© de conscience pour les mÃ©decins et les sages-femmes et le principe de sauvegarde de la dignitÃ© de la personne humaine Â». Bienvenue donc au troisiÃ¨me principe â?? la libertÃ© garantie Ã la femme dâ??avoir recours Ã lâ??IVG â?? qui va protÃ©ger le droit Ã la libertÃ© dâ??avorter. Si, dans lâ??avenir, un parti opposÃ© Ã ce droit, obtenait la majoritÃ© dans les deux assemblÃ©es, AssemblÃ©e nationale et SÃ©nat, il lui faudrait passer par une procÃ©dure trÃ¨s stricte et bien encadrÃ©e pour lâ??abolir. Ce serait difficile.
Jâ??ai eu lâ??occasion de rencontrer Ã ce sujet quelques jeunes Ã©tudiantes de 20 â?? 22 ans qui se rÃ©jouissent beaucoup de cette inscription. Il y a un point sur lequel elles Ã©mettent quelques

rÃ©serves, câ??est la libertÃ© de conscience accordÃ©e aux mÃ©decins et aux sages-femmes. Certes, on ne peut pas obliger un mÃ©decin Ã pratiquer lâ??IVG. Mais ne pourrait-on pas dÃ©finir, proposent-elles un quota annuel Ã atteindre ou alors rendre obligatoire cet acte mÃ©dical pendant les deux premiÃ¨res annÃ©es de leur exercice professionnel comme les jeunes avocats qui doivent accepter dâ??Ãªtre Â« commis dâ??office Â» pendant deux ans en dÃ©but de carriÃ¨re ?
Elles supputent que les sages-femmes se montreront plus coopÃ©ratives au nom de la solidaritÃ© fÃ©minine !
Le droit Ã lâ??avortement votÃ© en 1975 reste un combat Ã mener face Ã des idÃ©ologies divergentes et la montÃ©e en puissance du militantisme anti-IVG. En France, un quart des femmes doit changer de dÃ©partement pour y avoir recours en raison de la fermeture des maisons de santÃ©, de petites maternitÃ©s et surtout de la mauvaise rÃ©partition des professionnels de santÃ© sur le territoire.
Il est indispensable que les politiques publiques assurent un accÃ¨s Ã©gal et effectif Ã une information juste et essentielle pour les adolescentes et pour les femmes.

Categorie

1. En direct

date crÃ©Ã©e
31/05/2024